

Les experts de Symantec présentent leurs prédictions de sécurité pour 2015 – Global Security Mag Online

| | |
|---|---|
|  <p>Le Net Expert INFORMATIQUE Protection des données personnelles Sécurité Informatique - Cybercriminalité</p> <p>vous informe...</p> | <p>Des experts présentent leurs prédictions de sécurité pour 2015</p> |
|---|---|

Compte tenu du nombre d'incidents survenus cette année, depuis les campagnes de cyber-espionnage et de cyber-sabotage jusqu'aux vulnérabilités identifiées dans les fondements mêmes du Web, il est difficile de hiérarchiser les événements marquants de l'année 2014. On peut cependant s'interroger sur la signification de certains d'entre eux et sur ce qu'ils laissent présager pour l'année à venir.

L'équipe Symantec Security Response a récemment listé les 4 événements marquants de l'année 2014 en matière de sécurité. Laurent Heslault, directeur des stratégies de sécurité chez Symantec, s'est penché sur ce que 2015 nous réserve et présente aujourd'hui ses conclusions.

Les moyens de paiements électroniques en ligne de mire

Il est peu probable que des attaques à grande échelle similaires à celles qui ont ciblé les équipements de points de vente aux États-Unis se produisent en Europe. En effet, notre système de carte à puce associé à un code confidentiel ne facilite pas la récupération des données de carte bancaire. Cela dit, ces cartes à puce et à code confidentiel peuvent être subtilisées et utilisées pour effectuer des achats sur Internet. L'adoption grandissante des cartes de paiements sans contact, accompagnée du paiement sans contact via les mobiles, augmentera le risque d'attaques ponctuelles.

Les attaques de cyber-espionnage et de cyber-sabotage ne devraient pas faiblir en 2015

En 2015, les campagnes de cyber-espionnage et de cyber-sabotage financées par des États, telles que les opérations DragonFly et Turla observées en 2014, ou encore le spyware très récemment analysé et rendu public Regin, constitueront toujours des menaces pour la sécurité des infrastructures nationales et stratégiques dans le monde entier. Face à de telles campagnes visant à soutirer des renseignements et/ou à saboter des opérations, les entreprises et administrations devront revoir leur politique de cyber-sécurité et donner la priorité à la sécurité, qui deviendra un investissement stratégique plutôt que tactique.

Les secteurs publics et privés devront davantage collaborer pour lutter contre la cyber-criminalité

Fortes des différents démantèlements de groupes de cyber-criminels tels que les opérations Gameover Zeus, Cryptolocker ou encore Blackshades menées en 2014, les autorités internationales adoptent une approche plus active et plus agressive vis-à-vis de la cyber-criminalité en renforçant leur collaboration avec l'industrie de la sécurité en ligne. Cette collaboration entre le secteur privé et les forces de police se poursuivra en 2015 afin d'avoir un impact durable et de stopper les cyber-criminels dans leur élan.

De nouvelles réglementations pour les entreprises européennes

À l'heure où l'Europe souhaite appliquer sa nouvelle législation sur la protection des données, la confidentialité et l'utilisation des informations demeureront au centre des préoccupations en 2015. Contraintes de garantir le respect des nouvelles réglementations, mais aussi de suivre le rythme de l'économie mondiale en exploitant leurs énormes volumes de données pour créer de nouveaux services et de trouver d'autres sources de revenu, les entreprises européennes vont devoir relever un certain nombre de défis en 2015.

En 2015, les plates-formes Open Source seront le maillon faible

L'année 2015 apportera son lot de vulnérabilités dans les bases de données Open Source et les plates-formes de services Web, que les pirates exploiteront en toute impunité. À l'instar de Heartbleed et Shellshock, ces vulnérabilités constituent une cible potentiellement juteuse pour les pirates, le plus gros risque continuant d'être lié aux failles connues ; entreprises et particuliers n'appliquent pas toujours les patches correctifs appropriés.

L'Internet des objets restera l'Internet des vulnérabilités, mais les attaques seront limitées et ponctuelles

L'« Internet des objets » étant essentiellement lié à la génération de données, les cyber-criminels redoubleront d'imagination pour exploiter les failles logicielles des appareils connectés. Seront notamment concernés les technologies portatives, les équipements domestiques connectés, comme les téléviseurs connectés et les routeurs, et les applications automobiles connectées. Cela dit, nous ne devrions pas observer d'attaques à grande échelle sur l'Internet des objets, seulement des attaques ponctuelles.

Les organisations reconnaîtront que le système identifiant/mot de passe classique a ses limites

À une époque où les organisations cherchent des solutions pour prévenir les intrusions et protéger leurs utilisateurs, elles seront heureuses d'apprendre que des alternatives à l'ancien système se profilent à l'horizon. Notamment, l'authentification à deux facteurs, qui n'exige pas seulement une information que seul le véritable propriétaire connaît (mot de passe, etc.), mais aussi une information que lui seul est censé détenir (numéro de téléphone portable, etc.). Toutefois, alors que chaque service commence à prendre ce genre de mesures, le consommateur va devoir de plus en plus composer avec des applications, numéros de téléphone et questions de sécurité multiples (et ce sur différentes plates-formes), risquant ainsi de lui compliquer la tâche.

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : <http://www.globalsecuritymag.fr/Les-experts-de-Symantec-presentent,20141201,49146.html>